

session de la vingt-huitième législature fait rapport de ses dépenses pour la période s'étendant du 19 septembre 1968 à ce jour, ainsi: salaires, \$9,073; divers, \$55; total, \$9,128.

Respectueusement vôtre,
H. de M. Molson, président.

L'honorable M. Grosart: Je suppose que, suivant l'article 3, le sénateur Molson a proposé d'écarter l'article 78(3)...

L'honorable M. Molson: Je remercie le sénateur Grosart de son aide.

La motion est adoptée.

DISCOURS DU TRÔNE

Le Sénat reprend l'étude, interrompue le jeudi 23 octobre, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session et de la motion de l'honorable M. Desruisseaux, appuyée par l'honorable M. Everett et tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, l'assemblée consent-elle à ce que l'honorable sénateur Choquette, chef suppléant de l'opposition, prenne la parole à la place de l'honorable sénateur Flynn?

Des voix: D'accord.

L'honorable Lionel Choquette: Honorables sénateurs, je parle en votre nom à tous, j'en suis sûr, en présentant au chef de notre parti au Sénat, l'honorable sénateur Jacques Flynn, nos plus sincères condoléances.

Il est pénible pour un homme de perdre un être qu'il aime mais plus particulièrement douloureux, je pense, de perdre celle qui lui a donné la vie, qui l'a guidé et protégé pendant ses années de formation et l'a mené d'un pas sûr à l'âge adulte. Les mères semblent toutes avoir le don de devenir comme une partie intégrante de leur enfant. Aussi, quand une personne aussi chère quitte ce monde, la peine d'un fils aimant et respectueux doit être inexprimable. Nous lui exprimons notre profonde compassion.

Étant donné ces circonstances il m'incombe, en tant que leader adjoint de notre parti au Sénat, de présenter la première réponse de l'opposition au discours du trône. Cependant, avant que je lance une diatribe contre le discours du trône, comme le leader du gouvernement a dit qu'il s'y attendait, j'aimerais que vous me permettiez, honorables sénateurs, quelques remarques moins virulentes.

J'aimerais d'abord remercier notre honorable président, le Sénateur Deschatelets, de l'extrême efficacité avec laquelle il a dirigé cette Chambre au cours de ses délibérations. Il est évident que cet homme est doté de la sagesse de Salomon et de la patience de Job.

A l'honorable sénateur Martin j'adresse mes plus sincères condoléances à l'occasion du décès de son frère survenu il y a quelques jours.

J'ajoute que la première session a clairement démontré que le leader du gouvernement au Sénat a effectué son passage des Communes frénétiques au calme Sénat sans subir aucune conséquence néfaste. J'en conclus qu'il est vraiment très heureux d'être parmi nous—aussi heureux que nous le sommes d'entrer en lice avec un homme agressif, stimulant, volubile et rusé.

Au sénateur Desruisseaux, qui a présenté la motion tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, j'aimerais dire qu'il est toujours agréable d'écouter un homme aussi érudit et aussi éloquent que lui. On est certes confus, cependant, car après son analyse élogieuse du discours du trône, je ne pouvais tout simplement pas croire que nous avions tous deux écouté le même discours du trône prononcé jeudi matin par le même gouverneur général.

Je tiens également à féliciter le sénateur Everett. L'allocution de l'honorable sénateur qui a appuyé la motion présentait toutes les caractéristiques d'un esprit hautement critique. Son analyse transparente du problème de l'inégalité régionale m'a induit à espérer qu'il continuerait de s'occuper des grands problèmes qui affligent notre pays. Je suis sûr que nous aimerions tous connaître les solutions possibles qu'il entrevoit.

Avec votre permission, honorables sénateurs, je vais maintenant vous donner mon impression du contenu du discours du trône.

Il ressort de l'événement, la seconde fois que l'Administration actuelle nous offre un semblant de discours du trône, que le gouvernement n'a aucun but; qu'il manque d'orientation; qu'il s'enlise dans un marécage d'indécision. En réalité, c'était une pléthore de banalités.

Un discours du trône est censé tracer la voie, établir le programme pour une année environ. Où nous nous dirigeons demeure un mystère même après le discours du trône. Quelqu'un de la nombreuse suite du premier ministre aurait dû lui signaler qu'une scène comique n'a pas sa place au début d'un roman policier.